

# Les syndicats du Printemps sur le pied de guerre

Une procédure pour délit d'entrave est envisagée pour lever les interrogations sur le rachat des grands magasins par des investisseurs qatariens.



Paru dans leJDD

Le personnel du Printemps s'inquiète du montage financier destiné à reprendre le grand magasin. (Reuters)

Beaucoup de questions et pas assez de réponses. Pour les élus du personnel du Printemps, le premier comité central d'entreprise extraordinaire, vendredi, n'a pas atteint son objectif : lever le voile sur les conditions du rachat par des investisseurs qatariens de la chaîne de grands magasins. Actuellement dans le giron de Groupe Borletti et de Rreef, branche immobilière de la Deutsche Bank, elle devrait être cédée pour 1,6 milliard d'euros. Tout juste ont-ils appris que la société luxembourgeoise Disa (pour Divine Investments SA) rachèterait 100 % du capital du Printemps. Pourtant, un communiqué diffusé dès mercredi et signé par quatre organisations syndicales (CGT, Ugict-CGT, CFDT et Sapp) mettait en garde la direction. Les élus seraient attentifs au projet de reprise.

Le montage financier qui inquiète le personnel

Demain, les experts mandatés par les élus du personnel rencontrent à nouveau le représentant de Disa pour obtenir des éclaircissements. "Pour l'instant, ils avancent voilés. Nous n'excluons pas d'engager une procédure pour délit d'entrave faute de réponse à nos questions", assure Jean-Jacques Liebert, secrétaire général de la CGT Printemps. De quoi ralentir le processus de consultation. Les syndicats s'inquiètent aussi du montage financier et en particulier du contrat sur mesure réservé à Groupe Borletti. Maurizio Borletti restera associé des Qatariens pendant sept ans. Pendant cette période, il percevra une rémunération pouvant atteindre 600 millions d'euros. Des sommes astronomiques aux yeux des élus et des processus qu'ils jugent "obscur ou peu louables au seul profit d'intérêts financiers", indiquent-ils dans leur communiqué. De là à saisir le procureur il n'y a qu'un pas. "Nous agirons au pénal s'il le faut", jure Bernard Demarcq, secrétaire général de l'Ugict-CGT.

Non signataire, l'Unsa-Printemps préfère se focaliser sur l'augmentation collective des salaires en cours de négociation. "Lorsqu'on voit les sommes en jeu, les montants des plus hauts salaires, le coût de sortie de Borletti, on se dit que les Qatariens pourraient faire un geste pour les 3.000 salariés du Printemps, dont plus de la moitié touchent moins de 1.550 €brut par mois", pointe Georges Das Neves, délégué syndical central

**Bruna Basini - Le Journal du Dimanche**

dimanche 07 avril 2013